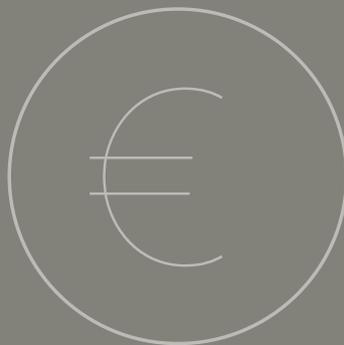
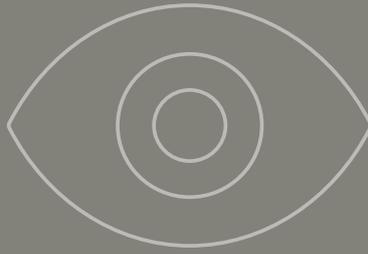
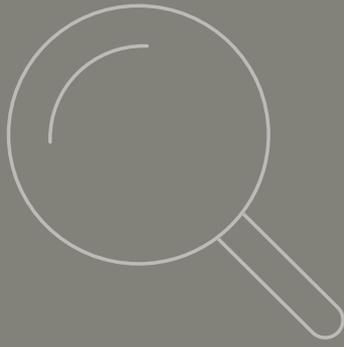


Prévention
Soins
Insertion



**RAPPORT
ANNUEL
2021**



1	Focus sur l'APSI	4
	Chiffres	4
	Activités par pôles	6
	Établissements	10
	Gouvernance	12
	Partenariats	14
2	Dynamiques	16
	Mot du Président	17
	Rapport d'activité du Directeur général	19
	Faits marquants	20
	Entretien avec Gaëlle Riou-Pradel	24
	Rencontre avec le P.I.H.A.	26
3	Bilan social	30
4	Rapport financier	32

Focus sur l'APSI

1

L'Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI) a pour mission de promouvoir la santé et la socialisation des publics fragilisés, de l'enfance à l'âge l'adulte.

L'APSI est une association d'intérêt général à but non lucratif, fondée en 1967. Elle mène des actions solidaires et territorialisées sur le Val-de-Marne en matière de prévention, soins et socialisation, en offrant un accompagnement complet et transversal, proche des attentes et des spécificités de chaque personne. Ses activités, établissements et services sont financés par des fonds publics.

L'APSI EN CHIFFRES

L'APSI accompagne près de 4 000 enfants et adolescents et 700 adultes en difficultés psychiques, éducatives et sociales grâce à la gestion de 30 établissements, centres ou services, et de 400 salariés et bénévoles.



400

salariés et bénévoles



30

établissements, centres et services



4 700

personnes accompagnées
et soignées :

4 000

enfants et adolescents

+

700

adultes en difficultés
psychiques et/ou sociales



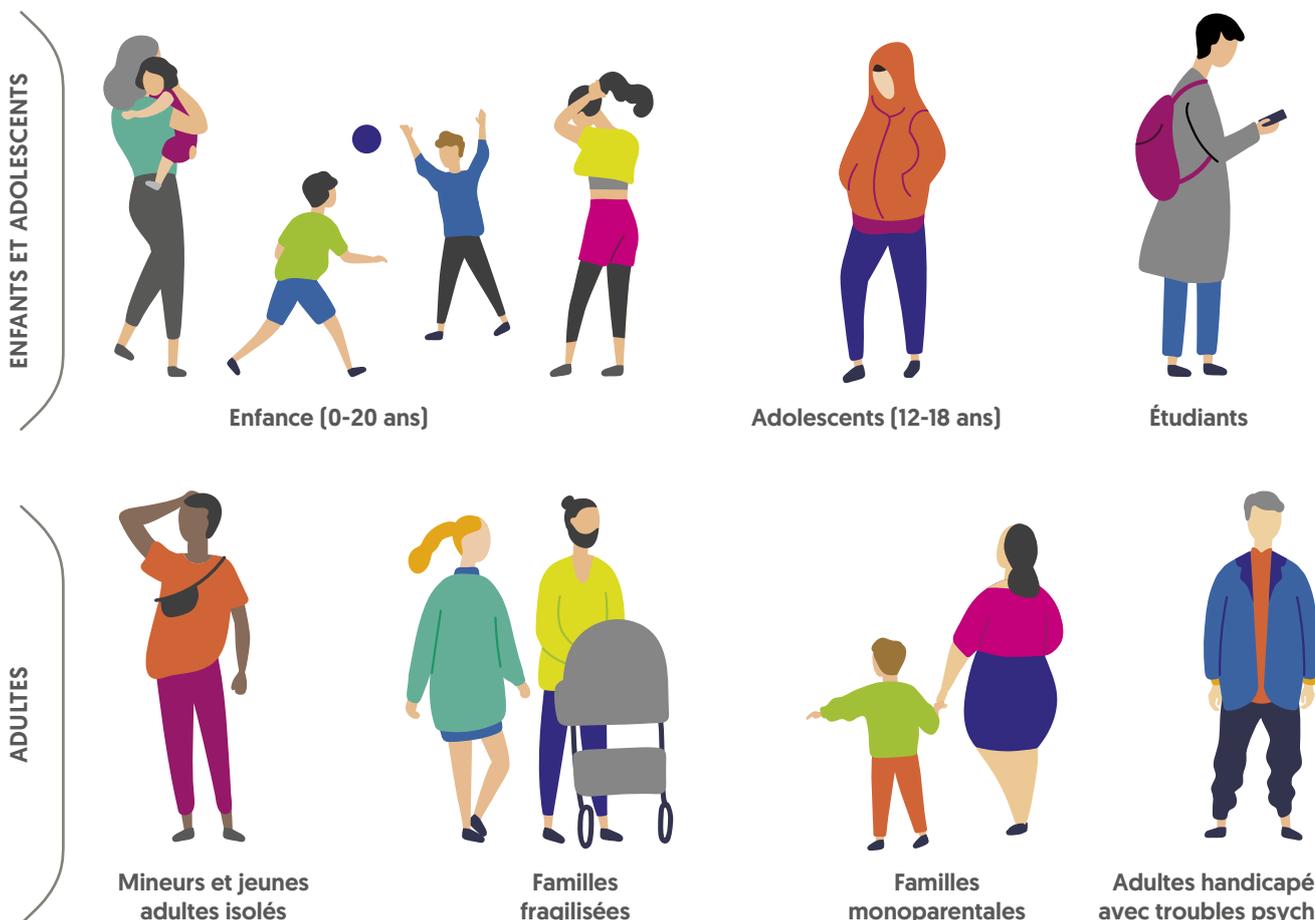
4 EXPERTISES MÉTIERS

Afin de garantir une prise en charge globale et personnalisée des personnes aidées par l'APSI, l'association déploie ses actions dans 4 grands domaines que sont l'hébergement, le soin, l'insertion et l'accompagnement avec une ambition majeure : permettre aux plus fragiles de mieux vivre et d'accéder à la plus grande autonomie que ce soit dans la vie quotidienne, l'école, le logement ou l'emploi.



PUBLICS CONCERNÉS

L'APSI intervient auprès d'un public large d'usagers que ce soit des enfants, des adolescents ou des adultes (familles monoparentales, jeunes adultes isolés, adultes handicapés ou avec troubles psychiques).



Pôles d'activités **enfants et adolescents**



CMPP/BAPU/CMP

Le pôle est dédié aux consultations et traitements ambulatoires pour les enfants et adolescents de 0 à 20 ans et les étudiants. Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques [CMPP], et les Centres Médico-psychologiques [CMP] sont dédiés aux enfants présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage, ou des troubles du comportement. Les BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) sont des centres de consultation pour les étudiants qui souhaitent une aide psychologique.

Le pôle de l'APSI regroupe 14 CMPP, 2 CMP et 3 BAPU.



CMPP 94

13 centres agréés.

1746 enfants suivis au cours de l'année 2021.

424 enfants admis au cours de l'année 2021.

131 salariés pour un budget total de **6 780 171 €**.

CMPP Pantin (93)

1 centre agréé.

194 enfants suivis au cours de l'année 2021.

65 enfants admis au cours de l'année 2021.

Un taux d'occupation de **85,77%**.

8 salariés pour un budget total de **574 120 €**.

2 centres dans le 94

572 enfants suivis au cours de l'année 2021.

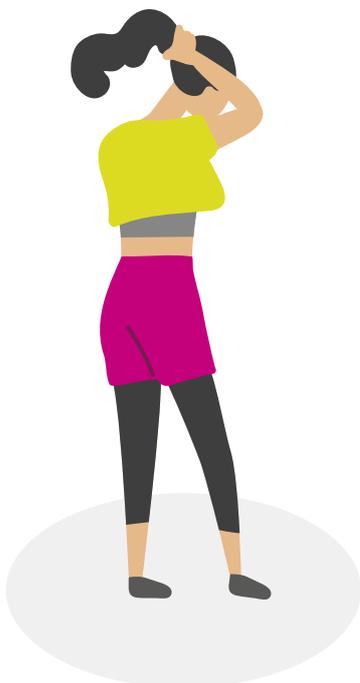
163 enfants admis au cours de l'année 2021.

25 salariés pour un budget total de **1 369 579 €**.

3 centres dans le 94

189 étudiants suivis au cours de l'année 2021.

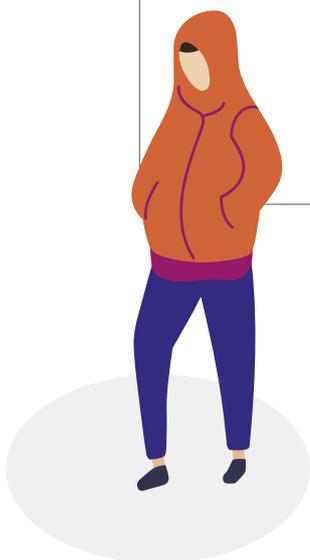
114 étudiants admis au cours de l'année 2021.





DITEP

Le terme « Dispositif ITEP » (DITEP) caractérise le fonctionnement en dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et des Services d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (SESSAD). Il s'agit d'un dispositif médico-social pour les adolescents souffrant de difficultés psychologiques dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales. Le dispositif DITEP de l'APSI regroupe un ITEP « Le Cèdre bleu », et 2 SESSAD, « Plateau » et « l'Escale ». Il accompagne des adolescents dès 12 ans en accueil de jour ou en internat selon les lieux d'accueils.



Le Cèdre bleu

51 jeunes accueillis en unité de jour (dont 21 en internat).

Activité réalisée : Accompagnement **84%** dont **94%** en unité de jour et **73%** en internat.



Le Plateau

42 jeunes accueillis.

L'Escale

46 jeunes accueillis.

Activité réalisée : Accompagnement **63%** au Plateau et **66%** à l'Escale.



Pôles d'activités **adultes**



Pôle Insertion Handicap Adulte

Créé le 1^{er} octobre 2018, le Pôle Insertion Handicap Adulte (PIHA) propose un accompagnement social global pour des adultes fragilisés avec troubles psychiques en situation d'isolement ou d'exclusion sociale du fait de leur pathologie. Il regroupe et favorise le lien entre les Maisons-Relais, l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour les travailleurs handicapés et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS). Le PIHA est implanté dans les locaux de l'ESAT La Clepsydre.



69 travailleurs handicapés accueillis à l'ESAT La Clepsydre au plus près du milieu ordinaire en entreprise.

2 départs, aucune admission.

13 718 journées réalisés en 2021 (+**42 %** par rapport à 2020) et cumul de **1 446** jours COVID [journées de fermetures, certificats d'isolement, accueil en présentiel partiel].

30 résidents bénéficient d'un logement individuel et d'un accompagnement global, personnalisé en lien avec le logement.

En 2021, **4** usagers ont quitté la structure pour un appartement en milieu ordinaire.

Le SAVS est un dispositif agréé pour **40** mesures. Les Visites à Domicile permettent d'accompagner des usagers avec un besoin d'ouverture vers l'extérieur.



Foyers d'Accueil Médicalisé

Le pôle des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) de l'APSI accueille des adultes atteints de troubles psychiques ou troubles autistiques dans 2 foyers installés à Villejuif [94].

2 foyers : FAM Iris et FAM Tamaris

54 places (dont **5** temporaires) d'hébergement

Le FAM Iris est intégré au sein de l'hôpital Paul Guiraud pour une véritable coopération dans la prise en charge des résidents.



LE RELAIS 94

Un Toit Rep^{Ensé}

LE RELAIS 94

LE RELAIS 94 regroupe les structures de l'APSI liées au logement. Les stratégies d'intervention du RELAIS 94 se déclinent autour de l'insertion par le logement et l'accès aux soins psychologiques et/ou psychiatriques des personnes accompagnées.

Le RELAIS 94 propose 2 dispositifs (le Fonds de Solidarité Habitat – FSH – et LOGE-TOIT) et 4 structures (les « 2 M », HÔTE-TOIT, GÈRE-TOIT, CONSTRUIT-TOIT) pour permettre un parcours dans l'hébergement partant de l'urgence vers la stabilisation.

2 DISPOSITIFS

LOGE-TOIT

Gère des situations complexes à stabiliser par le biais de l'Aide à la Médiation Locative. Une **quarantaine** de ménages est concernée et reste en moyenne **18** mois en logement par le biais d'un bail glissant.

FSH

Mise en place de mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (A. S. L. L.) pour **63** ménages, dans le cadre de l'accès à un logement en bail direct ou en bail glissant.

4 STRUCTURES

LES « 2 M »

Créées en janvier 2016, les « 2M » regroupent **2** structures et des logements en diffus pour l'hébergement de ménages monoparentaux.

HÔTE-TOIT

Structure financée par la Mission Hébergement Logement (MHL) pour accompagner **30** ménages en difficultés socio-médico-économiques, dans le cadre de baux associatifs ou de baux glissants en alternatives à l'hébergement hôtelier.

GÈRE-TOIT

Logement et accompagnement de jeunes de **16** à **20** ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce dispositif regroupe **59** places en hébergement semi-collectif ou individuel.

CONSTRUIS-TOIT

Accompagner et insérer professionnellement **80** Mineurs Non Accompagnés (M.N.A.) en logements partagés.



Établissements



Pôle CMPP / BAPU / CMP



14 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) et 3 Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)

- 1 Résidence « le Boëcien »
4 bis rue de Paris, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 2 16 avenue du docteur Emile Roux,
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE
- 3 5 rue de Conflans, 94220 CHARENTON-LE-PONT
- 4 1 Villa Champagne, 94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
- 5 13 boulevard des Alliés, 94600 CHOISY-LE-ROI
- 6 Tour ARAVIS
45 bis rue Roger Salengro, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
- 7 16 place Curie, 94260 FRESNES
- 8 9 2 avenue Aimé Césaire, 93500 PANTIN Courtilières
5 rue Vaucanson, 93500 PANTIN Vaucanson
- 10 Résidence Montaleau
1 place de la Gare, 94370 SUCY-EN-BRIE
- 11 8 rue Gabriel Péri, 94320 THIAIS
- 12 122 avenue de Valenton,
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- 13 4 rue Raspail, 94230 CACHAN
- 14 1 allée du Marché, 94000 CRÉTEIL
- 15 34 bis rue des Remises, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS



2 Centres Médico-Psychologiques (CMP) Consultation enfants

CMP Boissy (2 locaux)

- 1 « La Haie Griselle »
4 place de la Chênaie, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 2 « La Petite Maison »
27 allée des Merles, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

CMP Maisons-Alfort

- 3 9 rue Victor Hugo, 94700 MAISONS-ALFORT



Foyer d'Accueil Médicalisé

« Tamaris »

- 1 19/21 rue Eugène Pottier, 94800 VILLEJUIF

« Iris »

- 2 54 avenue de la République, 94800 VILLEJUIF



Dispositif DITEP (ITEP + SESSAD)



Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique « Le cèdre bleu »

- 1 28 rue de Valenton, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 2 [Internat] 74 rue de la Procession, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER
- 3 [Internat] 6 av. du Président Wilson, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES



Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile (1 dispositif)

« L'Escal »

- 4 41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94000 CRÉTEIL

« Plateau »

- 5 132 rue Julian Grimau, 94400 VITRY-SUR-SEINE



Pôle Insertion Handicap Adulte

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

- 1 4 rue du Noyer Saint-Germain, 94440 SANTENY

Maisons-relais (1 dispositif, 3 foyers)

- 2 26 rue Pierre et Adèle LE HEN, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES
- 3 34 rue des Deux Clochers, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES
- 4 30 avenue des Tilleuls, 94450 LIMEIL-BRÉVANNES



Dispositif d'insertion par le logement

Le Relais 94

- 5 8 rue Marco Polo, 94370 SUCY-EN-BRIE

« Marjolaine »

- 6 15 rue Stéphanie, 94470 BOISSY-SAINT-LÉGER

« La Mandrionne »

- 7 94520 MANDRES-LES-ROSES

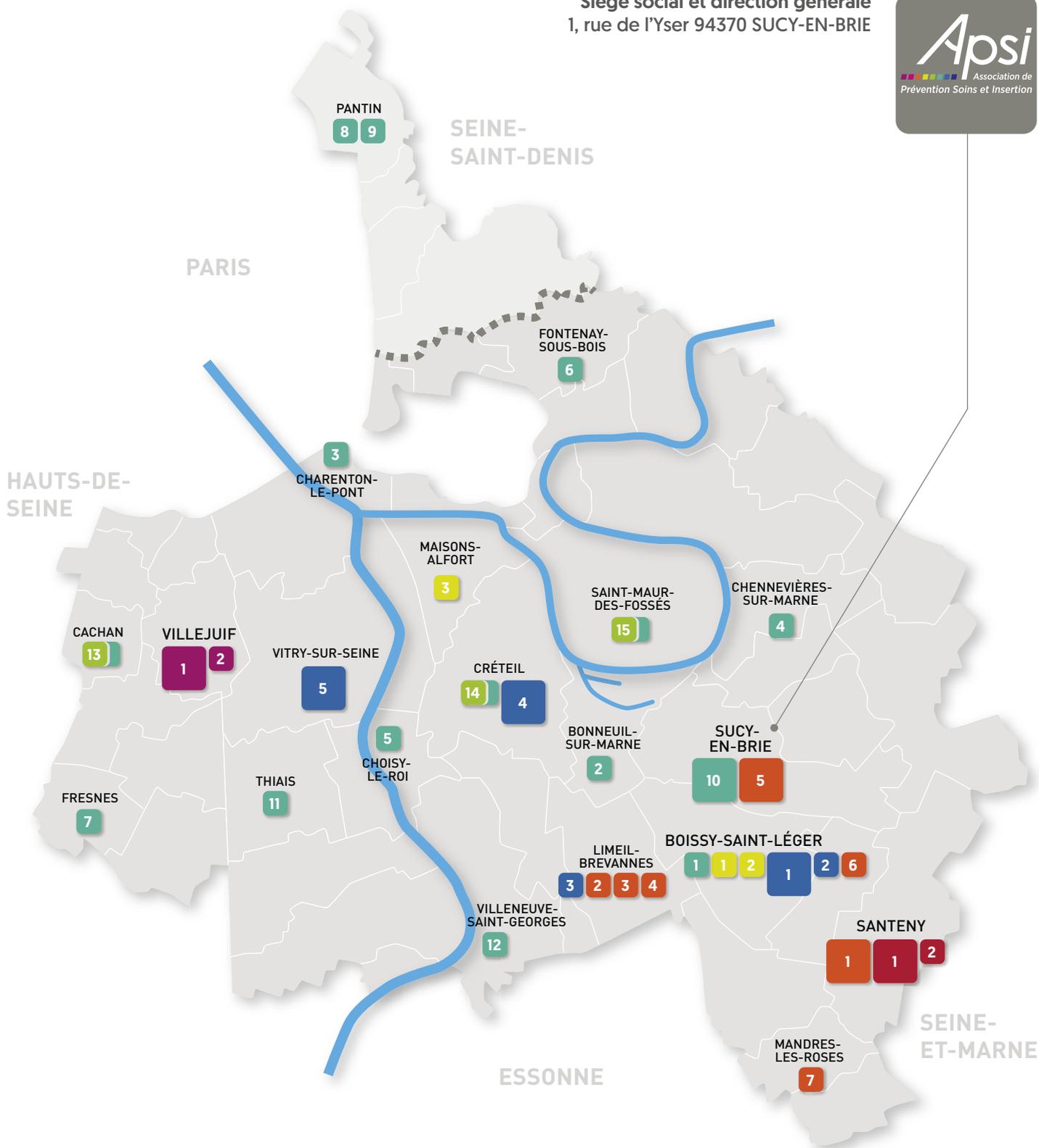


Etablissement et Service d'Aide par le Travail

« La Clepsydre » [2 locaux]

- 1 4 rue du Noyer Saint-Germain, 94440 SANTENY
- 2 Annexe – 8 route de Mandres, 94440 SANTENY

Siège social et direction générale
1, rue de l'Yser 94370 SUCY-EN-BRIE



Localisation des centres d'activité sur le Val-de-Marne (94)

- Directions de services
- Centres en activité

Gouvernance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

32 membres

CONSEIL D'ADMINISTRATION

15 membres

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1 président,
2 vice-présidentes,
et 7 membres

Bureau du conseil d'administration

Composé des membres ci-dessous :

PRÉSIDENT

Joël MOREL-LEFEVRE

Membre actif

VICE-PRÉSIDENTE

Nicole ZOE

Membre actif

VICE-PRÉSIDENTE

Micheline FEVRE

Membre actif

TRÉSORIER

Jean-Pierre DURAZZO

Membre de droit / Sucy-en-Brie

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Vanessa HANNI

Membre de droit / Marolles-en-Brie

SECRÉTAIRE

Jean-Michel LE MEUR

Membre actif représentant les usagers

SECRÉTAIRE ADJOINTE

Jane RESTELLINI

Membre actif

Céline LOUVET

Membre actif

Caroline OSSARD

Membre de droit / Thiais

Aziza ZITI

Membre de droit / Thiais

Conseil d'administration

Composé des membres du bureau du conseil d'administration et des membres ci-dessous :

Claire CHAUCHARD

Membre de droit / Boissy-Saint-Léger

Lionel DENIAU

Membre actif représentant les usagers

Chantal GERMAIN

Membre de droit / Thiais

Véronique GONNET

Membre de droit / Charenton-le-Pont

Hervé MARTI

Membre actif

Assemblée générale

Composé des membres du conseil d'administration et des membres ci-dessous :

Dalila BAKOUR

Membre de Droit / Villejuif

Dominique BONNIN

Membre de droit / Chennevières-sur-Marne

Fetta BOUHEDJAR

Membre de droit / Rungis

Geneviève CARPE

Membre de droit / Champigny-sur-Marne

Sandrine CHURAQUI

Membre de droit / Cachan

Yves DE MELLIS

Membre d'honneur

Jacques-Nicolas DE WECK

Membre actif

Abdelkader DERNI

Membre de droit / Villeneuve-Saint-Georges

Marie-Christine DORMOY

Membre de droit / Noiseau

Marc EMERAS

Membre actif

Françoise GARCIA

Membre de droit / Fontenay-sous-Bois

Agnès JEANNET

Membre de droit / Vitry-sur-Seine

Brigitte JEANVOINE

Membre de droit / Créteil

Philippe LEBEAU

Membre de droit / Pantin

Benoit LEGOEDÉC

Membre de droit / Fresnes

Mehdi MEBEIDA

Membre de droit / Bonneuil-sur-Marne

Jean-Paul TEXIER

Membre de droit / Villecresnes

Partenariats



Adhésion de l'association aux réseaux du secteur

Notre engagement dans différents réseaux associatifs contribue au partage d'expériences. Il traduit aussi notre volonté de donner plus d'efficacité à notre action en recherchant des synergies.

À ce titre, l'APSI a adhéré à un certain nombre de groupements professionnels, de fédérations et syndicats employeurs représentatifs de son champ d'activité.

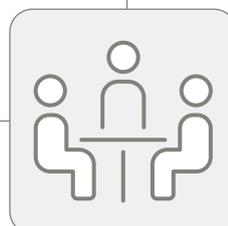
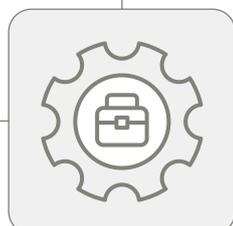
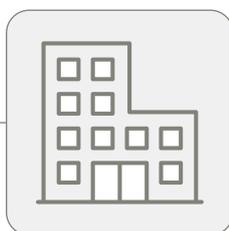
Pour les mêmes raisons, l'APSI est aujourd'hui engagée dans la gouvernance de plusieurs fédérations ou groupements professionnels par une participation active à leur Conseil d'administration, voire à leur Bureau exécutif.

Notre Association est ainsi adhérente à :

- **SANTÉ MENTALE FRANCE**, issue de la fusion d'**AGAPSY** et des **CROIX-MARINES**, l'APSI est membre du Conseil d'administration.
- l'**AIRe** pour l'I.T.E.P. et les S.E.S.S.A.D., l'APSI faisant également partie de son Bureau.
- la **F.D.C.M.P.P.** au titre des C.M.P.P.
- **NEXEM**, syndicat employeur.

Notre association assure aussi le pilotage du **CEAPSY** Île-de-France [Centre Ressource Handicap Psychique] au nom d'un collectif d'associations.

Elle adhère et participe activement aux différents fédérations et unions employeurs dont l'**U.N.I.O.P.S.S.** et l'**U.R.I.O.P.S.S.**



Les mairies qui soutiennent nos actions

L'APSI remercie la fidélité et la confiance des mairies partenaires qui soutiennent les actions de l'association.

Le Conseil d'administration tient à remercier plus particulièrement les villes suivantes, qui par leurs contributions sous forme de subventions municipales, permettent à l'Association d'améliorer les conditions de fonctionnement des centres, établissements et services :

- Bonneuil-sur-Marne ■ Cachan ■ Charenton ■ Fresnes ■ Maisons-Alfort
- Noisieu ■ Ormesson ■ Rungis ■ Saint-Maur-des-Fossés ■ Saint-Maurice
- Santeny ■ Sucy-en-Brie ■ Thiais ■ Valenton ■ Villecresne
- Villeneuve-Saint-Georges ■ Vitry-sur-Seine



Dynamiques

2





Mot du Président

L'exercice de la synthèse de l'année écoulée est une nouvelle fois de retour. Alors que pouvons-nous retenir de 2021 ?

Peut-être commencer par dire que cette année, malgré ses particularités, s'est inscrite dans la continuité sanitaire de 2020. Certes, la situation s'est améliorée mais nous avons continué à subir les restrictions diverses et les consignes sanitaires. Les établissements et les professionnels qui y exercent ont tenté de maintenir l'accueil dans les meilleures conditions possibles malgré les absences, les désistements et les clusters. L'exercice était compliqué et ardu mais je souligne et je remercie l'engagement de chacun pour la poursuite de nos actions auprès du public accueilli, soigné, accompagné.

Ainsi, il me semble que cet engagement doit être reconnu par les pouvoirs publics au travers de la revalorisation des salaires qui a été engagée à l'hôpital et dans le secteur sanitaire au sens large. Un premier geste a été pris en ce sens, en particulier en novembre pour les soignants médico-sociaux.

Mais nous ne pouvons nous arrêter là, car notre accompagnement ne vaut que par notre action collective et plurielle. Tous les professionnels doivent pouvoir en bénéficier. L'année 2021 n'a pas répondu à cette attente mais je vais anticiper l'année 2022 car l'extension de l'indemnité Laforcade à la filière socioéducative vient d'être agréée pour le versement chaque mois de l'indemnité à ces professionnels. Il reste donc à ce jour tous les professionnels administratifs et techniques pour lesquels nous restons mobilisés.

Enfin, l'année 2021 aura vu la première étape du rapprochement avec l'UDSM se mettre en œuvre. Ainsi, je suis très heureux de compter parmi nous une nouvelle Directrice Générale Adjointe en la personne de Gaëlle RIOU PRADEL, qui tout comme notre Directeur général, Frédéric CATHOU, exerce ses fonctions sur les deux associations. L'année 2022 sera l'occasion de poursuivre ce partage des fonctions majeures à nos deux associations et je m'en réjouis.

Enfin, je conclurai sur quelques réussites qui sont venues ponctuer cette année : Tout d'abord, notre projet de double plateforme de coordination et d'orientation ainsi que de diagnostic autisme précoce a été retenu par l'ARS. Nous en serons le porteur avec la Fondation Vallée et l'UGECAM Ile-de-France.

Ensuite, l'ARS nous a sollicité pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du moratoire sur les départs en Belgique des personnes atteintes de TSA. Et nous avons été sélectionnés dans le cadre de notre projet de quatre nouvelles places pour adultes au sein du FAM Tamaris.

Il s'agit pour moi d'une reconnaissance de nos compétences et l'illustration de notre place au sein du Val-de-Marne. Je m'en réjouis et j'en félicite l'ensemble des acteurs.

Joël MOREL-LEFEVRE
Président de l'APSI



Rapport d'activité du Directeur Général

Dans son rapport moral, le Président de l'APSI a évoqué un certain nombre de points saillants de l'année 2021. À mon tour d'ajouter quelques éléments sur la vie de l'association. En particulier, le changement majeur s'est articulé autour du partage entre l'APSI et l'UDSM des fonctions de Direction Générale et la création d'un poste de Directrice Générale Adjointe en septembre. Cela a modifié les pratiques et demandé aussi à mes collaborateurs de s'adapter à des modalités de travail différentes. Je voulais les saluer et les remercier pour cela.

Au cours de l'année, nous avons aussi fêté le départ à la retraite de Florence GRAINDORGE, Directrice des Affaires Financières et l'arrivée de Sylvie GARGOLY, Responsable des Services Comptables et Financiers au siège.

Les changements se sont aussi portés sur le recrutement d'Amandine CAVRO en tant qu'Assistante Ressources Humaines. Elle a ainsi rejoint l'équipe de Corinne CHAMBAS avec Marilyne TAMBONE.

Au niveau des établissements, sans revenir sur les réussites évoquées par le Président, j'évoquerai des mouvements comme le départ en province d'Apolline PALOMINOS, anciennement directrice du pôle des FAM et l'intérim de direction assuré par Stéphane CLAUDE.

Au niveau des projets transverses, je citerai la mise en œuvre de nouveaux outils numériques comme le passage sur Office 365 qui nous apporte une grande souplesse sur la gestion des messageries et des logiciels performants pour le travail collaboratif. Nous avons également mené un travail d'externalisation du traitement de la paie de manière à nous mettre en ordre de marche pour les étapes que nous devons franchir dans un avenir proche.

En conclusion, l'année 2021 aura été une nouvelle année riche d'échanges et de plaisir à travailler ensemble. Notre collectif aura encore des moments chargés de difficultés mais aussi de réussites pour nous permettre de continuer notre action auprès des publics qui comptent sur nous.

Frédéric CATHOU
Directeur Général



Faits marquants

Pôles adultes

P.I.H.A (Pôle Insertion Handicap Adulte)

Sorties collectives et ateliers

Au cours de l'année 2021, et ce malgré une année encore marquée par les restrictions sanitaires, le P.I.H.A a continué ses actions collectives, outils essentiels pour atteindre l'objectif d'une rupture de l'isolement de ses résidents et usagers.

L'année a été notamment marquée par la modification des moyens de diffusion des actions/activités proposées par Le P.I.H.A. Un programme des activités est désormais élaboré par trimestre et un document, regroupant l'ensemble des activités avec leur modalité d'inscription, est donné à chaque résident et personnes accompagnées par le P.I.H.A, que ce soit dans les Maisons-Relais ou via le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S). Le nouveau support se présente sous la forme d'un planning trimestriel annonçant les sorties, leur coût et les informations nécessaires. Au programme de l'année 2021 : des repas partagés comme pour la galette des rois, des sorties à la piscine, au bowling, dans des parcs animaliers mais aussi des ateliers sportifs, de couture, ou encore du jardinage !



FAM Tamaris (Foyer d'Accueil Médicalisé)

2021, les résidents et professionnels du FAM Tamaris ont pu retrouver partenaires, familles, des liens qui sont indispensables. Des familles présentes pour partager à nouveau les temps festifs, et des partenaires mobilisés pour ce retour (médiation animale, soin kobido, musique, maison du handicap, la maison pour tous). Le foyer s'est vu offrir par la municipalité un concert qui a eu lieu au FAM mais également de quoi fleurir l'établissement avec un don de plantes (le jardinage, un temps thérapeutique pour tous). La mise en place de la géothermie et de la climatisation de l'ensemble des chambres a été effective avec une équipe de techniciens organisée permettant une optimisation du déroulement des travaux. Enfin, les gestes barrières, la campagne de vaccination et l'ouverture du bâtiment ont préservé la bonne santé de tous.

FAM Iris (Foyer d'Accueil Médicalisé)

Atelier de médiation animale

À raison d'une heure, deux semaines par mois, une intervenante extérieure propose un atelier de médiation animale avec ses deux chiens. C'est un atelier qui permet aux résidents d'exprimer certains sentiments qu'ils n'arrivent ou ne peuvent se permettre avec les autres personnes du foyer. Ils se permettent de donner de l'affection et d'en recevoir en retour. Arriver à se faire obéir par le chien lors d'une commande est pour eux quelque chose de très ludique et de très valorisant.



Atelier journalisme

Tous les lundis, l'atelier journal est animé par la psychologue du FAM, accompagnée par un professionnel éducatif. Cet atelier accueille des résidents à l'aise avec l'écriture et la lecture, mais aussi ceux qui ont plus de difficultés. Chacun amène un sujet ou un thème et le développe dans son article (poèmes, des recettes, des jeux, interviews...), qui est ensuite publié dans le journal trimestriel. Cet atelier permet aux résidents de partager leurs passions, leurs questionnements et de mettre en valeur leur travail lors de la publication de leur article.



Atelier d'art-thérapie

Une art-thérapeute anime un atelier ouvert une matinée par semaine. Les résidents utilisent cet atelier pour exprimer leur créativité sur différents supports et avec différents matériels et matériaux. Leurs œuvres sont accrochées et affichées dans l'ensemble du foyer. Certains ont gardé quelques-unes de leurs œuvres dans leur chambre. Une fresque est en projet et devrait être réalisée à l'entrée du FAM au cours de l'année 2022.

Faits marquants

Pôles enfants, adolescents et jeunes majeurs

CMPP

Création d'une plateforme dédiée aux troubles du neuro-développement

L'APSI, en partenariat avec l'Hôpital de la Fondation Vallée et le CAMSP « Petits Pas » de l'UGECAM Ile-de-France, a répondu en 2021 à un appel à manifestation d'intérêt de l'ARS pour la création de plateformes dédiées aux jeunes enfants de 0 à 6 ans avec des troubles du neuro-développement (TND) domiciliés dans l'ouest du Val-de-Marne.

Deux types de plateforme existent :

- Une plateforme de coordination et d'orientation (PCO) dont l'objectif est de permettre aux familles d'avoir accès à des soins et rééducations le plus tôt possible pour leur enfant sans attendre d'avoir un diagnostic complet. Elle aidera les familles dans le parcours de soins de leur enfant en recherchant une intervention précoce afin d'éviter le « sur handicap ».
- Une plateforme de diagnostic autisme de proximité (PDAP) qui permettra le diagnostic « simple » et recherchera l'orientation et la prise en charge précoce, en proximité.

La plateforme TND Ouest 94, portée par l'APSI et ses partenaires, assurera les missions d'une PCO et celle d'une PDAP. Elle n'a vocation ni à se substituer aux établissements, centres et services du territoire, ni à devenir un nouveau centre expert. Elle sera positionnée en complément des établissements, centres et dispositifs partenaires, pour un réel appui aux familles et la recherche de la réponse la mieux adaptée pour les jeunes patients.

L'APSI et ses deux partenaires ont été retenus pour porter ce projet sur la partie ouest du Val-de-Marne (l'autre partie du territoire étant couverte par le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil).

À noter que la plateforme TND Ouest 94 ouvrira le 1^{er} octobre 2022.



Le Relais 94

La fête des diplômés

Organisée depuis maintenant 3 ans au Relais 94, sur le dispositif Construit-Toit et le service Gère-Toit, cette fête sert à valoriser les jeunes mineurs non accompagnés (MNA) et jeunes majeurs suite à l'obtention de leur diplôme délivré en juin 2021. Bien que chacun de ces jeunes ait connu un parcours semé de multiples obstacles, ils parviennent dans leur très grande majorité à obtenir une reconnaissance professionnelle et/ou scolaire.

Une soirée ou un après-midi est organisé par l'équipe de référents qui les accompagne au quotidien dans leur insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes reçoivent alors une médaille ou un trophée, inscrit de l'année d'obtention, du titre de leur diplôme ainsi que leur nom.

Ainsi, ils sont reconnus de leurs efforts devant les professionnels du RELAIS 94 et devant leurs pairs.



DITEP-SESSAD

Sur l'année 2021 le dispositif ITEP-SESSAD a cheminé au rythme des mesures sanitaires.

Les actions éducatives thérapeutique et pédagogique menées en intra et hors les murs ont été fortement déstabilisées par ce contexte.

Séances de relaxation avec la méthode Snoezelen

Dans ce contexte particulier, les professionnels ont été particulièrement attentifs aux besoins et à l'expression silencieuse des maux des adolescents. Un accompagnement basé sur une nouvelle approche telles que des séances de Snoezelen a été mis en place. Ce projet est né du constat de l'importance de prendre en compte la dimension corporelle des adolescents accueillis, d'autant plus en cette période de pandémie liée à la Covid-19. Proposer un espace de détente, de relaxation, de prise de conscience du corps et des ressentis physiques et psychiques par le biais d'expériences sensorielles, la stimulation des sens en s'appuyant sur la méthode Snoezelen, est apparu comme une nécessité pour les professionnels à l'initiative de cette action.



Avec l'appui d'une intervenante formée à la méthode, tous les 15 jours le vendredi matin de 10 h 30 à 12 h 30, un groupe de jeune est accueilli dans un espace aménagé pour l'occasion. Cette expérience permet d'apaiser les angoisses de certains adolescents, de favoriser la relation à l'autre dans un cadre sécurisant, mais également de favoriser la détente physique et psychique. Les adolescents concernés ont assez rapidement investi cet espace. Des parents ont pu également découvrir cet espace et participer à l'expérience Snoezelen.



Séminaire : les professionnels aux rythmes des tambours

Afin de ponctuer une année scolaire marquée par un fonctionnement « dégradé » lié aux répercussions du contexte sanitaire, l'ensemble des professionnels du dispositif s'est retrouvé le 2 juin 2021 pour un séminaire de fin d'année scolaire aux rythmes des tambours.

Après une matinée de travail sur le bilan de l'année scolaire écoulé et les perspectives pour la rentrée de septembre 2022, les professionnels du dispositif ont pu participer à une animation de team building percussion, favorisant ainsi la cohésion d'équipe dans une ambiance conviviale.

Entretien

Gaëlle RIOU-PRADEL

Directrice Générale Adjointe de l'APSI et de l'UDSM



Quel est votre rôle au sein de l'APSI ?

J e suis arrivée en tant que Directrice Générale Adjointe (DGA) de l'APSI et de l'UDSM (Union pour la Défense de la Santé Mentale) le 1^{er} septembre 2021. Il s'agit d'une création de poste partagée entre l'APSI et l'UDSM, concomitante à la nomination de monsieur Cathou à la Direction Générale (DG) des deux associations. La mutualisation de ces postes de direction s'intègre dans une volonté de rapprochement des deux associations. Le développement de ces fonctions partagées est en cours de mise en place, en parallèle de la gestion des dossiers courants et du contexte sanitaire.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours et comment s'est déroulée votre prise de poste en quelques mots ?

J uriste de formation, j'ai travaillé quinze ans au sein de l'UDSM en tant que directrice d'établissement sanitaire et médico-social, puis en tant que directrice des affaires économiques. Je m'occupais des contrats, des investissements et plus généralement de la gestion du patrimoine de l'UDSM. Le périmètre de mon poste de DGA est de seconder le DG dans les deux associations, et de le remplacer en son absence notamment. Par ailleurs, l'objectif est d'introduire une nouvelle fonction support au sein de la Direction Générale de l'APSI à savoir la gestion du patrimoine, l'optimisation des achats et des investissements dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint. Il s'agit de mettre ensemble pour partager et développer les expertises dans des champs communs, puisque les deux associations œuvrent dans les mêmes secteurs.

Je voudrais souligner la qualité de l'accueil qui m'a été réservée. J'ai visité la plupart des différentes structures et établissements, découvert le travail de qualité mené auprès des usagers, notamment du secteur social que je connaissais un peu moins. Cela illustre la richesse et spécificité de ce secteur car il n'y a pas deux établissements qui travaillent de la même façon.

Quels sont vos défis et projets pour les années à venir ?

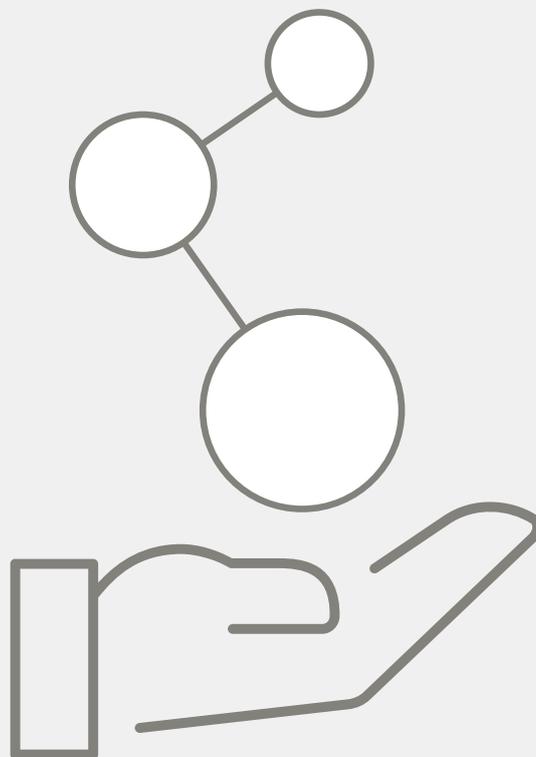
L a mutualisation des postes de DG et DGA est un préambule au développement d'autres fonctions supports partagées pour développer des synergies entre les deux associations. Courant 2022, d'autres postes seront mis en commun et mutualisés comme la direction administrative et financière (DAF), mais aussi la direction des ressources humaines, et puis dans l'avenir on pourrait imaginer une mise en commun dans le champ de la qualité, de la gestion des risques, ou encore des services informatiques (sécurisation et protection des données, mise à niveau du parc informatique, développement du dossier unique de l'utilisateur informatisé), de la communication, pour répondre aux enjeux d'évolution de notre secteur. Faire face aux enjeux de demain oblige à une organisation mutualisée pour être plus fort dans l'organisation, tout en gardant l'autonomie et la richesse des projets individualisés de chaque structure.

À mon arrivée à l'APSI, j'ai découvert une organisation différente avec des fonctionnements différents et à certains égards intéressants à déployer. L'objectif est d'aller chercher le meilleur de chaque association pour le partager : développer le partage d'expériences pilotes entre établissements, les ressources partenariales, les bons interlocuteurs. Bien sûr, tout cela nécessite de s'inscrire dans la durée : le déploiement de structures partagées nécessite de prendre du temps dans le respect de l'histoire et du fonctionnement de chaque association. De plus, l'année 2021 a été encore marquée par un contexte sanitaire compliqué, et des problématiques liées au secteur comme l'attractivité des métiers et les difficultés à recruter, or les équipes doivent être complètes pour bien fonctionner. L'enjeu c'est, dans la mesure du possible, de ne pas subir ces difficultés sociétales et sectorielles et d'être pro-actif face à ces problématiques.

« Faire face aux enjeux de demain oblige à une organisation mutualisée pour être plus fort dans l'organisation, tout en gardant l'autonomie et la richesse des projets individualisés de chaque structure »

Ainsi en 2022, un groupe interassociatif APSI/UDSM sur l'apprentissage sera créé : il s'agit d'être moteur sur la formation pour améliorer les futurs recrutements et accompagner les professionnels de demain. Ce sera un exemple de concrétisation d'une action commune au bénéfice des intérêts de chacun.

La branche sanitaire et sociale est riche de créativité, de contacts humains et même dans un contexte difficile, de nouveaux projets porteurs sont toujours mis en œuvre et c'est la raison pour laquelle j'ai choisi de travailler dans ce secteur plein de richesses à tous égards.



Rencontre

« L'objectif du P.I.H.A est d'être un tremplin vers l'extérieur »



Créé le 1^{er} octobre 2018, le Pôle Insertion Handicap Adulte (P.I.H.A.) propose un accompagnement

social global pour des adultes fragilisés avec troubles psychiques en situation d'isolement ou d'exclusion sociale du fait de leur pathologie. Il regroupe et favorise le lien entre les Maisons-Relais, l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) pour les travailleurs handicapés et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.).

Pourquoi le P.I.H.A a-t-il été créé ?

Stéphane CLAUDE Avant 2018, ma collègue et moi-même travaillions dans une autre structure de l'APSI. Le pôle Insertion Handicap Adulte a été créé pour scinder les missions envers le public adulte et la protection à l'enfance. Le P.I.H.A est donc né en octobre 2018 de la volonté de dédier un pôle à l'accompagnement des adultes. Le P.I.H.A regroupe les 3 services [Maisons-Relais, E.S.A.T et S.A.V.S] pour fluidifier le parcours de l'usager entre le logement, l'insertion par le travail et l'accompagnement à la vie sociale.

Quel est le projet du P.I.H.A ?

Stéphane CLAUDE Chaque usager des Maisons-Relais ou du S.A.V.S est accompagné par un référent dans le cadre de son projet personnalisé, même s'il peut bien sûr s'adresser à l'ensemble des salariés. Le P.I.H.A fonctionne en réseau entre les Maisons-Relais, le S.A.V.S et l'E.S.A.T mais s'appuie aussi sur un réseau extérieur pour les soins (infirmier, hôpital) ou les activités extérieures (mairies)...

Anne-Gaëlle RESTELLINI L'objectif du P.I.H.A est d'être un tremplin vers l'extérieur. Mais le temps d'accueil dans les Maisons-Relais n'est pas déterminé, ils peuvent rester une ou plusieurs années. C'est sécurisant pour les usagers. Le corollaire c'est qu'il y a peu de « turn over » des usagers dans les Maisons-Relais et seulement 2 places en moyenne se libèrent par an pour des nouveaux.

Comment se passe l'accueil en Maisons-Relais ?

Stéphane CLAUDE Les partenaires (mairie, 1 % logement...) envoient des propositions de dossier et nous sélectionnons les candidats le plus en adéquation avec notre projet. Ils viennent ici pour poser leurs bagages après une vie ponctuée de ruptures, d'hospitalisations, de maltraitance.

Anne-Gaëlle RESTELLINI C'est une histoire d'équipe ici. Avec Stéphane on travaille ensemble depuis plus de 12 ans et le reste de l'équipe travaillait le plus souvent ensemble avant d'arriver au P.I.H.A. Pour ma part, je gère l'administratif et veille à ce que « ça tourne », les visites techniques bien sûr, mais Stéphane et moi-même nous sommes aussi une présence, une écoute pour les résidents qui le souhaitent.

Stéphane CLAUDE pour les résidents des Maisons-Relais qui le peuvent, on leur propose des stages, ou de travailler à l'E.S.A.T. Et pour ceux qui sont prêts à partir nous gardons le contact via le S.A.V.S notamment. On continue à les suivre par ce dispositif. Nous accueillons les anciens résidents suivis par le S.A.V.S qui le souhaitent pour des activités, des sorties. Cela permet également aux autres résidents de voir qu'il est possible de s'en sortir. L'objectif c'est de travailler dans la confiance, c'est un travail de longue haleine.



Stéphane CLAUDE, Directeur
et Anne-Gaëlle RESTELLINI,
Responsable administrative du PIHA



Yvonne LE CADRE,
conseillère en économie sociale et familiale
et **Mélanie COLLETER,** éducatrice spécialisée

Quelles sont les missions du SAVS ?

Mélanie COLLETER Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale permet à des adultes en situation de handicap de poursuivre leur vie quotidienne dans un milieu ordinaire [famille, appartement dont ils sont locataires, voire propriétaires...]. Le S.A.V.S accompagne 40 adultes habitant dans des logements autonomes mais également les 30 résidents des Maisons-Relais. On les accompagne dans leurs démarches administratives et sociales, l'insertion professionnelle, mais également pour des activités et sorties.

Certaines personnes accompagnées travaillent en E.S.A.T, quelques-unes travaillent en milieu ordinaire mais c'est une minorité.

Yvonne LE CADRE Nous sommes 4 travailleurs sociaux à intervenir ce qui fait pour chacun un suivi donc d'environ 10 personnes du S.A.V.S et 7/8 résidents des Maisons-Relais. Il nous arrive de travailler en binôme pour des nouveaux arrivés par exemple ou pour des situations délicates. Même si chaque usager a un référent, le reste de l'équipe connaît les dossiers et peut être en relais si besoin. Nous avons l'habitude de travailler ensemble car nous sommes au P.I.H.A depuis sa création et nous intervenons auparavant toutes les deux au sein du Relais 94.

Mélanie COLLETER Nos bureaux sont dans les locaux de l'E.S.A.T à Santeny mais nous sommes essentiellement en visite à domicile chez les usagers et les résidents.

Les interventions portent sur les démarches administratives, la gestion du budget, les projets de sorties. Elles intègrent également la question de l'hygiène, du logement, des relations familiales...

Yvonne LE CADRE Nous organisons également des actions collectives qui sont proposées aux bénéficiaires du S.A.V.S. dans les locaux des Maisons-Relais avec les résidents de ces Maisons. Tous les vendredis matin par exemple, nous animons une séance de réveil musculaire, une autre collègue organise une séance de relaxation. L'objectif est « de faire sortir » les personnes de chez elle. Au P.I.H.A, l'objectif est que les usagers gardent un maximum d'autonomie.

Le P.I.H.A en chiffres



1

E.S.A.T



3

Maisons-Relais



30

résidents en
Maisons-Relais



40

personnes suivies
par le S.A.V.S



9

salariés

Rencontre

« Notre fonction ici, c'est l'accueil au quotidien »

Comment fonctionnent les Maisons-Relais ?

David THOMASEAU Olivier et moi nous étions au Relais 94 avant d'arriver sur ce dispositif. Nous intervenons sur chacune des 3 Maisons-Relais, mais celle située avenue des Deux Clochers est la plus importante. Notre fonction ici c'est l'accueil au quotidien : nous disposons d'une salle commune dans chacune des 3 Maison-Relais. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de socialisation car les profils accueillis sont parfois très isolés avec des parcours de vie très compliqués, qui ont pu connaître la rue...

Olivier ANDRADE C'est un lieu, un repère où ils peuvent échanger, déposer leurs angoisses ou leurs problèmes du quotidien autour d'un café. Nous sommes présents du lundi au samedi, toute la journée.

David THOMASEAU Les espaces collectifs comportent une salle commune, mais aussi un espace détente avec télévision, une buanderie avec machines à laver et sèche-linge et une cuisine familiale. Il faut gérer ces espaces car certains résidents ne sont pas toujours capables de gérer les machines par exemple. Nous organisons également des sorties au musée, au bowling, à la mer, des ateliers jeux vidéos...

Les 3 Maisons-Relais se situent dans le Val-de-Marne, dans la commune de Limeil-Brevannes (94450) pour un total de 30 logements privés.



David THOMASEAU, Moniteur-éducateur, est l'un des 2 hôtes des Maisons-Relais avec Olivier ANDRADE, Aide médico-psychologique

Olivier ANDRADE Nous allons également voir chaque résident dans son appartement au minimum une fois par semaine. Nous contrôlons que tout va bien tout en respectant le fait « qu'ils sont chez eux ». Nous nous adressons à des adultes, il faut donc trouver les mots, la bonne attitude concernant le ménage ou l'hygiène par exemple, car ce sont des profils sensibles qui peuvent se vexer facilement. Nous gérons aussi les conflits de voisinage, le respect de la porte du voisin.

David THOMASEAU Certains ont aussi des problèmes de santé, notamment avec le vieillissement de certains résidents.

C'est une communauté où certains se voient finir leur vie mais cela complique la gestion du quotidien pour nous car nous devons gérer les rendez-vous médicaux, la perte de mobilité et d'autonomie, voire les hospitalisations.

Olivier ANDRADE Nous gérons également les problèmes de courses, de télévision cassée, d'équipement pour le logement, le jardinage... Nos activités sont vastes. Prendre le métro ou acheter un téléphone portable nécessite pour certains d'entre eux d'être accompagnés car ils sont vulnérables. Ils viennent aussi pour nous dire leur solitude familiale, personnelle.

Les résidents sont le plus souvent très isolés, sans lien familial et les Maisons-Relais deviennent leur famille. Empathie, patience et écoute sont les mots-clés de notre quotidien.

Ils ont la parole



Témoignages des usagers des Maisons-Relais

Cela fait 17 ans que je suis hébergé par les Maisons-Relais et je suis content d'être là. Il y a des règles à respecter (entretien du studio), mais on est autonome et libre. Il n'y a pas de « journée type », on fait notre vie. Pour certaines personnes les Maisons-Relais sont un tremplin vers d'autres projets d'hébergements. Pour moi, après avoir passé plusieurs années à la rue, ici c'est un havre de paix ».

Stéphane, 60 ans

Je fais partie des derniers arrivés, il y a tout juste 2 mois. Après des dizaines d'années de vie passée à la rue, de problèmes d'addiction, mon envie c'est de me poser un peu, c'est de prendre un nouveau départ pour profiter de vivre enfin ».

Pascale, 56 ans



Christopher, 25 ans

J'avais 18 ans quand j'ai eu mon studio. Avant j'étais dans un foyer. Dans mon studio je gère mes repas, mon linge, mon ménage. Aujourd'hui je travaille également à l'ESAT de la Clepsydre. Je me projette ici à long terme et je me sens en sécurité. Ce que j'aime aussi c'est l'autonomie et les activités qui sont proposées comme l'équithérapie ou les sorties ».

Je suis arrivée dans les Maisons-Relais il y a une quinzaine d'année après des problèmes de surendettement. Travaillant à l'ESAT, le travailleur social qui me suivait m'a orienté sur ces Maisons-Relais. Ici, je suis bien entourée, en réseau, je ne suis pas toute seule pour gérer les problèmes ».



Sylvie, 60 ans



Laurent, 53 ans

Je vis ici depuis longtemps. Même si j'ai des traitements et que je vais à l'hôpital des fois, je passe des bons moments : on se rassemble pour prendre un café, on mange ensemble, on discute, on regarde une émission de télévision ».

« ...après avoir passé plusieurs années à la rue, ici c'est un havre de paix ».

« Ce que j'aime aussi, c'est l'autonomie et les activités qui sont proposées comme l'équithérapie ou les sorties ».

1. Emploi



Effectif au 31/12

2019	2020	2021
266	288	271

Tranche d'âge des salariés au 31/12

	2019	2020	2021
Moins de 25 - 29 ans	25	31	29
30 - 49 ans	155	163	145
50 ans et plus	86	94	97



Nombre de CDD sur l'année (moyenne)

2019	2020	2021
50	72	82

Nombre de CDI sur l'année (moyenne)

2019	2020	2021
359	384	392

Nombre de temps partiel sur l'année (moyenne)

2019	2020	2021
176	210	221



Congés au cours de l'année 2021

	Cadres		Employés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Congés maternité et paternité	-	2	1	9
Congé parental à temps plein et à temps partiel	1 à temps plein 1 à temps partiel	-	1 à temps plein	2 à temps plein 6 à temps partiel
Congé sabbatique	1	-	-	1

2. Conditions de travail et de sécurité en 2021

- › **233** salariés ont eu un voir plusieurs arrêts maladie,
- › **15** accidents de travail avec arrêt ont été déclarés,
- › **11** accidents de travail sans arrêt ont été déclarés,
- › **12** salariés ont bénéficié d'un temps partiel thérapeutique en 2021.

3. Formation

Le plan de formation pour l'année 2021 a fait l'objet d'une réunion extraordinaire du CSE en novembre 2020. Cette réunion a donné lieu à un avis du CSE sur l'utilisation des fonds.

- › **26** salariés ont bénéficié d'une formation individuelle pour un total de 517 heures 50,
- › **12** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 18 heures,
- › **10** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 16 heures,
- › **10** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 7 heures,
- › **12** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- › **3** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- › **12** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- › **15** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 14 heures,
- › **15** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 60 heures,
- › **15** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 54 heures,
- › **7** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 21 heures,
- › **8** salariés ont bénéficié d'une formation collective de 21 heures.

Soit **119** salariés
pour **11** formations
collectives

Exemples thèmes formations collectives

- « Les agirs des jeunes »
- « Les écrits professionnels »
- « Construire et analyser son EPRD »

Exemples thèmes formations individuelles

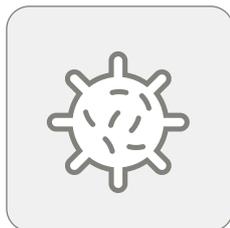
- « Relations parents et professionnels »
- « Contes et thérapie »
- « Mieux comprendre la protection des majeurs »

4. Relations avec les instances représentatives du personnel

Nombre de réunions avec les représentants du personnel en 2021

Comité social et économique [ordinaire et extraordinaire]	15
Commission SSCT [ordinaire et exceptionnelle]	4
Négociation Annuelle Obligatoire	-

Les résultats de l'année 2021



Le résultats 2021 se solde par un excédent de **887 700 €**.

Ce résultat est obtenu après la consolidation des résultats de l'ensemble des établissements et services de l'APSI.

Tout comme l'année 2020, 2021 est une année de crise sanitaire qui ne pourra pas servir de référence quant à notre niveau d'activité ou de charges même si la maîtrise de ces dernières a été améliorée depuis ces dernières années.

Résultats



Le financement de l'année 2021 tout comme en 2020 pour les CMPP et l'ITEP a fait l'objet d'une facturation dérogatoire. Contrairement à l'année dernière pour laquelle une période a servi de référence pour maintenir l'activité, en 2021 ce sont tous les actes non réalisés en vertu de la COVID qui ont été facturés.

Ainsi, en 2021, de manière synthétique, le Relais 94, le FAM Tamaris, les deux SESSAD, les Maisons Relais, le SAVS, l'ESAT (social et commercial), les CMPP du Val-de-Marne et la direction générale sont en excédent.

Le CMPP de Pantin, le FAM Iris, l'ITEP et les CMP sont en déficit.

Pour les CMP le déficit est de **1 191 €** ce qui pour un budget de l'ordre de **1,3 M €** revient à être à l'équilibre.



Le CMPP de Pantin a bénéficié en cours d'année de la restructuration permettant de contenir les charges dans l'enveloppe attribuée (partage de nouveaux locaux avec la PMI). Le résultat comptable se situe ainsi à **- 33 000 €** qui se rapproche donc des objectifs financiers fixés.

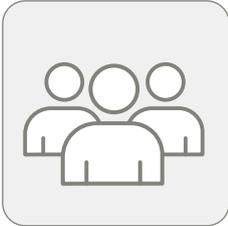
C'est la reprise du résultat N-2 qui vient dégrader ce résultat.

Pour le FAM Iris, le déficit s'explique par des difficultés structurelles sur le groupe de frais de personnel qui restent encore trop importants pour le moment. Les travaux menés actuellement avec les équipes, notamment sur le planning, nous laisse présager d'une nette amélioration en 2022.



L'ITEP présente un déficit de **73 000 €** qui s'explique par une baisse de l'activité ayant des impacts sur les produits. La crise sanitaire a en effet considérablement touché la présence des jeunes et des professionnels. Ce manque a été malgré tout compensé par des économies de charges. Les autres structures présentent toutes des excédents qui s'expliquent par différents facteurs.

Ainsi, l'activité calculée sur la période de référence a été positive pour les CMPP du Val-de-Marne. Cela a permis de consolider les efforts sur les charges de l'année 2020.



Les difficultés de recrutement que nous rencontrons ne nous ont pas permis de dépenser l'intégralité de nos crédits ; ce qui a rajouté à nos économies conjoncturelles.

Le Relais 94 présente un résultat consolidé de **68 000 €** mais il est composé d'une hétérogénéité de résultats déficitaires et excédentaires en fonction de l'action concernée. Cela nous conforte dans la nécessité d'une grande vigilance sur le suivi du Relais 94.



Le FAM Tamaris est également excédentaire mais particulièrement au regard de l'activité qui a été meilleure qu'escomptée générant plus de produits.

Les excédents des SESSAD s'expliquent essentiellement par nos difficultés à recruter laissant ainsi des non dépensés sur le groupe des charges de personnel.

L'ESAT présente une nouvelle fois des excédents sur le budget social et commercial, ce qui dans cette période est très difficile à réaliser.





1, rue de l'Yser
94370 Sucy-en-Brie

Tél. 01 56 74 21 00

www.apsi.fr

Apsi
Association de
Prévention Soins et Insertion

